



FORMATION POST-PERMIS

Vous voulez réduire votre période probatoire, et obtenir le total des points plus rapidement ?

Foncez-vous inscrire à notre formation POST PERMIS

- **Qui est concerné ?**

Cette formation est destinée seulement aux apprentis conducteurs volontaires, détenteur d'un premier permis de conduire depuis le 1er janvier 2019 sur les catégories B, B1, A1 et A2. Ceux-ci doivent avoir entre 6 et 12 mois de permis, ni plus ni moins. Attention, le conducteur ne doit avoir aucune infraction à son actif entraînant une perte de points, ni mesure de restriction ou de suspension du droit de conduire au cours de sa période probatoire.

- **Comment accéder à la formation ?**

Inscription au bureau situé 4 rue de l'Hôtel de Ville 59160 Lille-Lomme, face à la mairie de Lomme – Nous contacter au 03.28.04.69.92

Pour plus d'information, nous contacter sur l'e-mail : ae.permisexpress@gmail.com

- **MATIN**

Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes

Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques
1.Présentation de la formation Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion. Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention. Durée : 10 minutes	Présentation des objectifs. Présentation du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole, etc.). Présentation de la formation (différentes séquences, organisations, etc.). Cette séquence permet à l'enseignant d'instaurer un climat de confiance avec les élèves pour d débiter la formation dans de bonne conditions.



FORMATION POST-PERMIS

Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques
2.Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation) Se connaître en tant que conducteur. Connaître et prendre en compte ses limites. Durée : 15 minutes	Le questionnaire permet de se définir : - En tant qu'individus ; - En tant qu'utilisateur de la route. Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation. Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'utilisateur de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètre parcourus, véhicules utilisés, etc.). Le questionnaire permet de disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la formation.
3.Constitution du groupe Se présenter. Confronter ses expériences au groupe. Découvrir sa singularité. Créer du lien.	Alterner les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique. Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leurs expériences (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations de presque-accident rencontrées, etc.)
4.	

COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?

CAS N°1 :
J'ai eu le permis en conduite traditionnelle

SANS la formation post permis

AVEC la formation post permis

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE.

COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?

CAS N°2 :
J'ai eu le permis en conduite accompagnée

SANS la formation post permis

AVEC la formation post permis

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE.

Lien vers le site de la sécurité routière : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/passer-son-permis-de-conduire/permis-probatoire/les-stages-postpermis-et-reduction-de-la-period>